

« Le bac jaune sort toujours deux fois », c'est avec cette référence au film de Bob Rafelson que la CASA va communiquer sur ce changement des habitudes quotidiennes. Car oui, à partir de ce 25 janvier, quatre communes de la Communauté d'agglomérations antiboise (Antibes, Biot, Vallauris Golfe-Juan et Villeneuve Loubet) vont doubler la collecte hebdomadaire des emballages ménagers. Concrètement les « poubelles jaunes » seront donc collectées 2 fois par semaine : le mardi et le jeudi pour Antibes-Juan les Pins, le mercredi et le vendredi pour Biot et Vallauris Golfe-Juan, le lundi et le jeudi pour Villeneuve Loubet. Petite précision, c'est le 1^{er} février que ce changement s'opèrera dans la cité d'Auguste Escoffier. Pour rappel, les bacs jaunes servent à récolter les emballages à recycler et peuvent recevoir les journaux, tous les types de papiers, les emballages en carton et briques alimentaires, tous les emballages plastiques (ex : bouteilles d'eau) et tous les emballages en métal (ex : conserves, aérosols).

La taxe des ordures ménagères la plus basse du 06

Ce nouveau rythme est justifié par le président de la CASA, Jean Leonetti venu présenter ce nouveau dispositif en présence du maire de Biot, Jean-Pierre Dermit et du maire de Vallauris Golfe-Juan, Kevin Luciano. « *Nous avons préféré doubler le service plutôt que d'agrandir les bacs qui ne s'adaptaient pas dans le quotidien des habitants. Cette nouvelle gestion va entraîner une réduction des coûts de traitement des déchets et permettre de faire diminuer notre taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Elle va passer de 9,5% à 8,8% en 2021. La plus basse de tout le département.* » Moins de déchets et moins d'impôts. Tout le monde y trouve son compte.

Andy Calascione

[Signaler un abus](#)

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité